

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA 1033<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 15 août 2006, à 10 h 30

Présidence: M. Ousmane CAMARA (Sénégal)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1033<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, conformément au calendrier des activités qu'il est proposé de mener durant la présidence du Sénégal, la Conférence tiendra un débat général au cours duquel des délégations pourront aborder tout point de l'ordre du jour de la Conférence. Nous avons dû modifier de nouveau le lieu de notre séance plénière, les services de conférence nous ayant informés que les problèmes techniques d'amplification dans la salle des conseils n'avaient pas encore été réglés. J'ai le regret de vous informer que, jusqu'à nouvel ordre, toutes les séances de la Conférence du désarmement auront lieu dans cette salle de conférence.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour la présente séance l'Ambassadrice de Colombie, M<sup>me</sup> Clemencia Forero Ucrós, et l'Ambassadrice de Sri Lanka, M<sup>me</sup> Sarala Fernando.

Je donne à présent la parole à la représentante de la Colombie.

M<sup>me</sup> FORERO UCROS (Colombie) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour l'efficacité dont vous avez fait preuve en dirigeant nos travaux.

Alors que nous nous approchons de la fin d'une nouvelle session de la Conférence, ma délégation est en proie à des sentiments contradictoires. D'une part, nous éprouvons une certaine frustration à l'idée de voir se terminer la huitième année consécutive sans qu'ait été mis en place un programme de travail ouvrant la voie à des négociations de fond. D'autre part, nous ressentons un optimisme modéré, fondé sur l'impression que ces débats thématiques ont fait prendre conscience aux membres de la Conférence du désarmement que c'est seulement par l'expression d'une volonté politique que l'on pourra mettre fin à cette situation de blocage injustifiée.

Je souhaiterais aujourd'hui aborder brièvement le thème pour lequel nous sommes réunis dans le cadre du calendrier des débats et formuler une proposition pratique concernant le programme de travail de la Conférence du désarmement pour 2007.

Tout d'abord, en ce qui concerne les questions du programme global de désarmement et de la transparence dans le domaine des armements, mon pays est préoccupé par la tendance internationale, que l'on observe actuellement, à l'augmentation des dépenses militaires et à l'acquisition de stocks d'armes importants qui, souvent, dépassent largement les besoins légitimes en matière de sécurité nationale. Cette attitude a pour effet de susciter ou relancer des courses aux armements génératrices de tensions et de méfiance potentielles et, en fin de compte, de détourner de manière injustifiée vers l'armement un volume énorme de ressources qui devraient servir au développement de nos peuples. Pour les raisons exposées ci-dessus, la Colombie estime qu'il faut promouvoir toutes les initiatives visant à établir et à mettre en œuvre des mesures de réglementation du commerce des armes, en particulier des armes légères, et dans cette catégorie, les armes portables qui, comme chacun le sait, provoquent le plus grand nombre de décès et de blessures partout dans le monde.

Il faut, bien entendu, réaliser la mise en œuvre effective de mécanismes tels que le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, mais pour aller d'une simple réglementation à un véritable désarmement, il est urgent de parvenir à des accords internationaux contraignants, – un traité sur le commerce des armes ou un instrument relatif à un moratoire universel sur la production d'armes telles que les armes portatives. Il est évident que les stocks d'armes de ce type d'arme sont excédentaires et que rien ne justifie que l'on continue à en produire actuellement: l'augmentation de leur nombre va faire baisser leur prix sur le marché, elles seront ainsi de plus en plus facilement accessibles à tous et leur usage va se généraliser. C'est une banalité de répéter sans cesse que les armes légères sont devenues des armes de destruction massive, en particulier dans le monde en développement, mais ce n'est pas tout à fait exact, car même dans les pays développés elles sont la cause du plus grand nombre de morts violentes.

Ma délégation estime que nous ne pouvons plus continuer à traiter du programme global de désarmement et de la transparence dans le domaine des armements comme de questions mineures ou de caractère secondaire, en particulier dans le cadre de la Conférence du désarmement, et lance un appel afin que nous nous ménagions, dans nos travaux futurs, le cadre et le temps nécessaires pour aborder des problèmes aussi sensibles, eu égard au fait qu'ils figurent traditionnellement à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Je souhaiterais ensuite, en accord avec ce que ma délégation a exprimé maintes fois en sa qualité de coauteur de la proposition des cinq Ambassadeurs et au titre de notre initiative concernant un accord tacite complétant cette proposition, vous soumettre des éléments qui, de notre point de vue particulier, pourraient constituer un programme de travail pour l'année 2007.

Premièrement, la Conférence du désarmement devrait créer un comité spécial pour négocier un traité sur les matières fissiles, doté d'un mandat suffisamment large pour pouvoir prendre en compte toutes les questions pertinentes, notamment la production actuelle, les mécanismes de vérification et l'universalité, pour ne citer que quelques aspects. Deuxièmement, en s'appuyant sur l'expérience des débats thématiques ciblés que nous avons tenus au cours de cette année, il faudrait établir en parallèle un calendrier de délibérations progressives sur les autres points de la proposition des cinq Ambassadeurs, afin que les membres de la Conférence puissent se forger une idée plus large et plus exacte de chacun d'entre eux et leur assurer l'appui politique des capitales nécessaire pour en favoriser l'évolution constructive vers des négociations de fond.

Des mécanismes tels que l'initiative des six Présidents ou les collaborateurs de la présidence pourraient continuer à servir d'appui aux présidents pendant l'année 2007.

Nous estimons qu'en procédant ainsi, nous pourrions ouvrir des négociations sur une question sans laisser de côté les autres, aller progressivement de l'avant et aider à construire des synergies.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, la session de 2006, si elle n'est pas différente des huit dernières sessions de la Conférence, ne peut néanmoins être mise sur le même pied. Nous sommes certains que cette situation sera reflétée dans notre rapport à l'Assemblée générale. En attendant, 2007 se dessine de plus en plus clairement comme une année au cours de

(M<sup>me</sup> Forero Ucross, Colombie)

laquelle la Conférence du désarmement pourra rattraper le temps perdu et retrouver son sens ainsi que son importance.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadrice de Colombie pour sa déclaration ainsi que pour les paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice de Sri Lanka, M<sup>me</sup> Sarala Fernando.

M<sup>me</sup> FERNANDO (Sri Lanka) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, je voudrais vous présenter nos sincères félicitations et louer le sérieux avec lequel a été préparée votre présidence, avec d'amples consultations, et également pour l'organisation, sur votre initiative, du séminaire de l'UNIDIR sur les garanties de sécurité négatives, question importante qui retient toujours notre attention. Vous nous avez rappelé à juste titre, dans votre déclaration liminaire, que cette question a figuré très tôt à l'ordre du jour du Comité sur le désarmement, créé en 1979, devenu plus tard la Conférence du désarmement, en raison de l'importance qu'elle continue de revêtir comme mesure de confiance. Nous accueillons également avec intérêt la liste impressionnante de documents sur les garanties de sécurité négatives, que le secrétariat a établie et distribuée aux délégations. Soyez assuré, Monsieur le Président, du plein appui de ma délégation et de mon soutien, à titre personnel, en tant que collaboratrice de la présidence, dans l'accomplissement de ce que vous avez entrepris.

Votre présidence coïncide avec une période caractérisée par une reconnaissance croissante, à un niveau élevé, de la pertinence et du rôle de la Conférence du désarmement. Le Secrétaire général de l'ONU, dans l'allocution qu'il a prononcée en juin à la Conférence, a évoqué son pouvoir collectif de faire prendre conscience au monde des dangers de la prolifération des armes nucléaires. M. Annan a également évoqué le rôle historique de la Conférence et le défi qu'elle doit relever en ce qui concerne l'aspect sécuritaire de la mission des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle. Le G-8, dans sa déclaration du 16 juillet à Saint-Petersbourg, a rappelé son engagement de «renforcer les organisations multilatérales compétentes, à commencer par la Conférence du désarmement».

Dans son message, le Secrétaire général a souligné que le nouvel élan donné à la Conférence de cette année a été possible grâce à des changements dans nos méthodes de travail. Ces changements sont dus, bien entendu, à l'initiative des six Présidents soutenue avec diligence par chacun des Présidents, qui se sont acquittés admirablement de leurs tâches respectives dans cette entreprise collective. Au cours de cette année, toutes les délégations ont reconnu les réalisations des six Présidents et leur ont rendu hommage, et ma délégation est d'avis qu'il faudrait en rendre convenablement compte dans le rapport de la Conférence sur les travaux de la présente session.

En même temps, la Conférence doit se pencher sur la question de savoir si nous pouvons nous appuyer sur l'initiative des six Présidents pour les travaux de la Conférence en 2007, et dans ce cas, de quelle manière. Des recommandations ont été faites dans le sens d'un changement radical. Par exemple, il a été affirmé dans le rapport de la Commission Blix, présenté en juin, que la règle du consensus était un reliquat de la guerre froide et devrait être supprimée, en étant remplacée par un vote à la majorité des deux tiers, en ce qui concerne l'adoption du programme de travail de la Conférence. Durant cette année, d'autres délégations

(M<sup>me</sup> Fernando, Sri Lanka)

ont appelé de leurs vœux une réforme par paliers; une telle demande a été formulée notamment par l'Ambassadeur du Chili, qui est un collaborateur de la présidence. Les collaborateurs de la présidence ont également présenté d'autres recommandations relatives à des changements qui pourraient être bénéfiques pour les méthodes de travail de la Conférence.

Tout cela devrait nous inciter à réfléchir aux moyens de nous engager plus avant, à partir des nouvelles mesures instituées par les six Présidents, dans ce qui devrait être, nous en sommes tous convaincus, une nouvelle période de productivité pour la Conférence du désarmement. Cette année, grâce à l'initiative des six Présidents, en travaillant suivant des arrangements pris pour toute l'année et solidement ancrés dans l'ordre du jour traditionnel que nous avons adopté rapidement, nous avons en fait établi un calendrier de nos activités qui pourrait très bien constituer la base des travaux de la Conférence pour les années à venir. Notre tâche, certes difficile, consistera à ajuster le calendrier, s'il nous faut plus de temps pour débattre de propositions ou d'idées, ou faire appel à des experts, voire ouvrir des négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles, instrument novateur comme l'a rappelé M. Annan. Cela ne pourra se faire, bien entendu, que si nous convenons d'aborder sur un pied d'égalité les questions prioritaires en matière de sécurité de tous les États membres et si nous parvenons à maintenir le climat constructif qui a régné tout au long de 2006 à la Conférence.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadrice de Sri Lanka pour sa déclaration et pour ses félicitations.

La liste des orateurs est épuisée. Je me tourne vers la salle pour savoir s'il y a une délégation qui souhaiterait prendre la parole. Cela ne semble pas être le cas.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Nous en avons ainsi terminé pour aujourd'hui.

Je vous rappelle que, après avoir levé la présente séance plénière, je vais tenir des consultations au sujet de la conception du rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies. Comme à l'accoutumée, ces consultations seront ouvertes uniquement aux délégations d'États membres de la Conférence et d'États ayant qualité d'observateurs.

La prochaine séance plénière s'ouvrira le jeudi 17 août 2006, à 10 heures dans cette salle. Conformément au calendrier de nos activités, cette séance sera consacrée à un débat général et à la clôture de la présidence du Sénégal.

*La séance est levée à 10 h 45.*

-----